

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE
HAUT COMITE NATIONAL
SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

UNITE – TRAVAIL - PROGRES



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2015

ITIE -TCHAD



Juin 2016

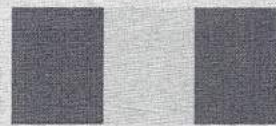


TABLE DES MATIERES

Introduction :

I-	EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE	Pages 4
II-	EVALUATION DES PERFORMANCES VIS-A-VIS DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITES DEFINIS DANS LE PLAN DE TRAVAIL.....	Pages 6
III-	EVALUATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME.....	Pages 8
IV-	APERCU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RECONCILIATION ET DE LA VALIDATION, LE CAS ECHEANT.....	Pages 10
V-	POINTS FORTS OU FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LE PROCESSUS ITIE.....	Pages 13
VI-	COÛT TOTAL DE MISE EN ŒUVREPages 15
VII-	COMMENTAIRES SUPPLEMENTAIRES.....	Page 19
VIII-	CE RAPPORT D'ACTIVITE A-T-IL ETE DISCUTE EN DEHORS DU GROUPE MULTIPARTITE ?.....	Page 20

Conclusion :

Introduction

Le Groupe multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles conformément à l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE 2016. Il est tenu à cet effet, de publier au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année, des rapports annuels d'avancement des activités pour l'année écoulée.

Les rapports annuels d'avancement doivent inclure un résumé des activités ITIE entreprises durant l'année écoulée, une évaluation des progrès accomplis en matière de mise en conformité – ou de maintien de celle-ci par rapport à chaque Exigence, ainsi que toute mesure prise dans le but de dépasser les Exigences. Les rapports doivent inclure un aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, une évaluation de l'impact et des résultats des objectifs énoncés dans le plan de travail et un compte-rendu narratif.

Le présent rapport annuel des activités ITIE-TCHAD pour l'année 2015, est rédigé pour satisfaire à l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE 2016. Il est structuré en huit points selon l'articulation de la **Note Technique d'orientation No 5 (RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITES)** du Secrétariat Internationale ITIE.

La première partie présente une synthèse générale de toutes les activités entreprises en 2015 et la seconde, donne une évaluation globale des activités du plan d'action national mis en œuvre en 2015. La troisième partie analyse les différents liens entre les activités du plan d'action et la Norme ITIE. Les réponses du Groupe Multipartite par rapport aux recommandations du conciliateur et du validateur sont présentées à la quatrième partie. La cinquième partie présente un diagnostic du processus ITIE au Tchad et la sixième partie donne les informations financières de la mise en œuvre de l'initiative nationale. La septième partie rend compte des activités significatives intervenues au cours de l'année, enfin la huitième partie rend compte du processus de validation du document.

Ce rapport d'activité est préparé par l'équipe technique des Experts du Secrétariat Technique Permanent en collaboration avec les membres du groupe multipartite au sein du Haut Comité National ITIE-Tchad.

I- EVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE

Le Groupe Multipartite s'est attelé pendant l'année 2015, à créer les conditions de mise en œuvre effective des actions pour respecter les exigences requises par la Norme, en vue de pérenniser le statut de « Pays Conforme » acquis au cours du dernier trimestre 2014.

Dans la décision du conseil d'administration donnant la conformité au processus de mise en œuvre de l'ITIE au Tchad, il est stipulé que :

Le Tchad doit être revalidé dans un délai de trois ans, c'est-à-dire que la Validation commencera le 15 octobre 2017, ou plus tôt si le Haut Comité National le demande.

Le Tchad est tenu de produire chaque année un rapport ITIE. Ce rapport devra reprendre des données qui ne doivent pas porter sur des exercices plus anciens que les deux derniers exercices comptables révolus. Le Tchad devra produire le rapport ITIE 2013 d'ici le 31 décembre 2015 conformément à la Norme ITIE.

Conformément à ce nouveau statut et pour permettre donc de mieux préparer cette échéance, le Tchad doit publier un nouveau plan d'action national en conformité avec la Norme ITIE 2013, et publier son septième rapport de conciliation au plus tard le 31 décembre 2015. Ce fut le principal défi à relever.

Il convient de rappeler que suite à une recommandation du premier rapport de validation, le décret N°1074/PR/PM/MP/2007 du 14 décembre 2007 qui est le premier texte réglementaire de mise en œuvre de l'initiative au Tchad a été révisé. Ce décret a été remplacé par le décret N°854/PR/PM/MPME/2014 du 14 août 2014 au terme duquel les nouveaux membres des trois collèges devant faire partie du nouveau groupe multipartite ont été désignés et ce processus a pris fin en février 2015.

Au moment où ce processus se déroulait, un nouveau Coordonnateur National a été nommé au mois de décembre 2014, puis un autre en août 2015. Et cela a eu des incidences sur les délais opérationnels au niveau des deux organes.

Le nouveau groupe multipartite s'est mis par la suite au travail et a publié son premier plan d'action national post-validation le 31 mars 2015.

Dans la dynamique de ce document de travail de référence, le nouveau groupe multipartite s'est employé à réaliser un nombre important des activités prévues dans le Plan d'Action National 2015-2017, selon le chronogramme adopté lors de sa session du 27 mai 2015.

En effet, le Tchad à partir du 15 Juin 2015, était en proie d'une série d'attentat terroriste. Ces attentats ont par conséquent crée un sursaut national de reflexe sécuritaire.

C'est dans ce climat sécuritaire prégnant que le Secrétariat Technique Permanent a introduit le 01^{er} Juillet 2015 à la BAD, le dossier de recrutement du conciliateur pour le rapport 2013.

De ce qui précède, le climat sécuritaire national a impacté sur le traitement du dossier de recrutement de l'Administrateur Indépendant, occasionnant ainsi le retard dans la publication du rapport initialement prévue pour le 31 Décembre 2015.

A cet effet, le Haut Comité National a demandé une prorogation jusqu'au 31 mars 2016, mais il s'est enfin rattrapée pour publier le rapport en février 2016.

Des efforts indéniables ont été menés pour relever tous ces défis nécessaires à la pérennisation de la Norme ITIE.

Le Tchad est tenu de publier un rapport annuel sur ses activités de l'année précédente, décrivant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ITIE conformément à l'Exigence no7.2. Le rapport annuel de 2015 doit être publié au plus tard le 1er juillet 2016.

II- EVALUATION DES PERFORMANCES VIS-A-VIS DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITES DEFINIS DANS LE PLAN DE TRAVAIL

Être Pays conforme à l'ITIE n'est pas une fin en soi, mais cela ouvre plutôt la possibilité de mettre en œuvre d'autres actions, d'où la nécessité d'élaborer un plan de travail détaillé, chiffré et intégrant les exigences de la Norme ITIE.

Un plan d'action triennal (2015 - 2017) prenant en compte toutes les recommandations de l'administrateur indépendant et du validateur devant permettre au Tchad de respecter toutes les exigences de la Norme en général et préparer sa prochaine évaluation en octobre 2017 en particulier a été élaboré à cet effet.

Le nouveau Plan d'Actions National s'articule autour de sept (07) axes stratégiques et cent vingt-huit activités évaluées comme suit :

Synthèse Evaluation Plan de Travail 2015

Critères d'évaluation

A : Activité réalisée à 100%

B : Activité en cours de réalisation (25% ; 50% ; 75%)

C : Activité non réalisée

Axes	Description des objectifs	A	B	C	Total
1	Renforcement du rôle du Groupe Multi Partite dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance interne de l'ITIE Tchad (Exigence 1 et 7)	19	4	6	29
2	Renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives au Tchad	1		26	27
3	Production et publication des rapports ITIE	20		7	27
4	Communication, vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE	14	3	10	27
5	Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes	2		5	7
6	Consolidation et pérennisation du processus ITIE			7	7

7	Mobilisation des ressources financières et techniques	2		2	4
	Total des activités	58	7	63	128

- Ainsi en terme de réalisation des activités qui étaient programmées, 58 activités sur 128 sont exécutées entièrement soit un taux brut d'exécution de **45%**.
- Sept (7) activités programmées sont en cours de réalisation sur 128, soit un taux de **5.45%**.
- Enfin 63 activités programmées ne sont pas réalisées sur 128, soit un taux de **49%**.
- D'une manière générale, on peut dire que sur les 128 activités prévues dans le plan d'actions, 65 sont entièrement exécutées, soit un taux brut de réalisation de 50%.
- A noter que la plupart des activités non réalisées sont dues à des problèmes soit de financement ou de programmation.

III- EVALUATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME 2013 .

Tableau 1 : Progrès accomplis selon les exigences ITIE

N	Exigences	Performances
1	Suivi rapproché du groupe multipartite	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Gouvernement a accueilli une visite de la Présidente de l'ITIE International à Ndjamena ¹ ✓ un plan de travail triennal est publié² ✓ une étude confiée au cabinet CAC 75 sur les contraintes de capacité et un plan de formation³ est réalisé ✓ un nouveau décret sur le renouvellement du HCN est pris
2	Publication régulière et ponctuelle des rapports ITIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ une étude de cadrage pour le rapport ITIE ⁴ est menée ✓ un rapport ITIE 2012⁵ est publié ✓ un rapport ITIE 2013 est publié
3	L'ITIE exige que les rapports contiennent des informations contextuelles sur les industries extractives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ des législations minières et pétrolières sont publiées sur le site de l'ITIE ✓ Contribution économique au PIB ✓ Contribution fiscale ✓ Donnée de production de pétrole brute divulguée ✓ le circuit de paiement des recettes pétrolières est prescrit ✓ Des paiements des entreprises d'Etat sont divulgués ✓ le contrat type de partage de production est divulgué sur le site de l'ITIE Tchad ✓ la liste des concessionnaires est établie
4	L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'État issus des industries extractives,	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les impôts et taxes sont définis dans le rapport ✓ Les revenus connexes de transport par oléoduc et de raffinage sont publiés ✓ Etude de cadrage préalable au rapport

¹ <http://eiti.org/fr/news/ouvrir-la-bo-te-noire-du-tchad>

² Plan de travail ITIE Tchad 2013-2015, HCN, Décembre 2013

http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Itie_Tchad_Plan_National_Actions_ITI2013-2015.pdf

Procès-verbal d'approbation du plan de travail 2013-2015 [http://www.itie-tchad.org/publication/compte/Comptes_Rendus_ITIE_2013_\(suite\).pdf](http://www.itie-tchad.org/publication/compte/Comptes_Rendus_ITIE_2013_(suite).pdf)

³³ Analyse des contraintes de capacités et élaboration de plan de formatn pour l'ITIE Tchad, CAC 75, juillet 2014, http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Rapport_renforcement_capacite.pdf

⁴ Etude de cadrage ITIE TCHAD 2012, Fair Links : http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Fair_Links_ITIE_Tchad_2012_Etude_de_cadrage.pdf

⁵ Rapport ITIE Tchad 2012, Fairs Links : http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/FairLinks_ITIETchad_Rapport_2012.pdf

	ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières.	de réconciliation <ul style="list-style-type: none"> ✓ toutes les compagnies pétrolières et minières participent obligatoirement à l'ITIE selon un Décret Présidentiel N 854 du 14 août 2014
5	L'ITIE exige un processus d'assurance crédible basé sur l'application des normes Internationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Trésor public certifie des déclarations de l'Etat : Engagement du Ministre en charge des Finances de faire certifier par le TPG les canevas ITIE) ✓ des canevas des compagnies (cf. annexe 7 : Exemple de canevas signé par le commissaire au compte) sont certifiés
6	L'ITIE exige des rapports ITIE compréhensibles, activement promus, accessibles au public et contribuant au débat public.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ la synthèse du rapport ITIE 2012 (cf. annexe 10) est conçue ✓ des synthèses du rapport ITIE 2012 dans la presse écrite sont publiées ✓ des Rapports ITIE traduits en Arabe ✓ une campagne de dissémination du rapport ITIE dans 23 régions organisée ✓ des journées portes ouvertes e d'information publique sont organisées
7	L'ITIE exige que le Groupe multipartite prenne des mesures pour agir en fonction des enseignements tirés et évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité de suivi des recettes est opérationnel⁶ (cf. annexe 4 : extrait de rapports du comité sur les revenus pétroliers de 2013). Il a produit des rapports de recettes pétrolières de 2013 et 2014.⁷

⁶<http://eiti.org/fr/news/ouvrir-la-bo-te-noire-du-tchad>

⁷ Rapport des recettes pétrolières du Tchad 2013, http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Detail_des_encaissements_2013_niveaux12.pdf

IV- APERCU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RECONCILIATION ET DE LA VALIDATION, LE CAS ECHEANT

Réponses aux recommandations du Rapport ITIE 2012

Le rapport de conciliation 'ITIE Tchad 2012 a été publié en mai 2014. A cet effet, le réconciliateur a émis sept (7) recommandations au HCN.

Les réponses aux recommandations du rapport 2013 seront prises en compte dans le rapport annuel d'activités 2016, étant donné que ledit rapport est paru en mi-février 2016.

Les réponses du groupe multipartite aux premières recommandations du rapport ITIE 2012 telles que rapportées dans le rapport annuel 2014 sont présentées ci-après :

Recommandations 1 : « *Mettre en place un cadastre minier et pétrolier, les rendre public* »

Le Gouvernement et le Haut Comité National ont décidé de créer un groupe de réflexion pour mettre en phase avec l'ITIE les législations pétrolières et minières du Tchad. Les questions de cadastre seront également abordées. Toutefois, le HCN note que les procédures d'octrois de permis sont disponibles dans le code minier et le code pétrolier. Ces codes sont accessibles au public sur le site internet de l'ITIE Tchad. Les procédures d'octroi d'autorisation pour le pétrole sont expliquées dans la loi portant code pétrolier n°07-006 du 2 mai 2007 au niveau du « Titre 3 - Des autorisations ». Quant aux procédures d'octroi de permis miniers, elles sont détaillées dans le code minier, Loi N°011/PR/1995 du 20 juin 1995) au niveau du « Titre 2 – Autorisations et titres miniers ».

Enfin, la liste des permissionnaires a été publiée dans le rapport ITIE 2012 (Page 58, Annexe 1 : répartition des permis dans le secteur hydrocarbures).⁸ Quant aux cartes des permis, elles seront publiées dans le prochain rapport ITIE. La non mise à jour constatée par le réconciliateur relève d'un manquement technique et non d'un défaut de transparence car la liste des permissionnaires a été publiée.

- **Recommandations 2 : « *Forte implication de la cellule de collecte et nomination d'un point focal* »**

La cellule de collecte des recettes pétrolières est actuellement opérationnelle. Elle vient de publier deux rapports sur les recettes pétrolières 2013 et premier trimestre 2014 (cf. annexe 4). Le point focal a été désigné par arrêté ministériel ; il s'agit de Mr Maurice Bladé, Coordonnateur de la cellule de suivi des recettes du secteur extractif à la Trésorerie Paierie Générale. Il est membre du nouveau Haut Comité National.

⁸ Rapport ITIE Tchad 2012, Fairs Links : [http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/FairLinks ITIETchad Rapport 2012.pdf](http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/FairLinks%20ITIETchad%20Rapport%202012.pdf)

La réalisation des études de cadrages et des rapports de réconciliations de l'ITIE sera largement facilitée par cette cellule. Le rapport des recettes pétrolières 2013 est disponible au lien suivant : [http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Detail des encaissements 2013 niveaux12.pdf](http://www.itie-tchad.org/publication/rapport/Detail%20des%20encaissements%202013%20niveaux12.pdf).

Par ailleurs, l'ensemble des pièces justificatives de ces recettes pétrolières sont disponibles auprès de la cellule de suivi des recettes pétrolières.

- **Recommandation 3 : Nomination d'un point focal au DGDDI**

Le HCN a résolu la collecte d'information de la douane en confiant cette tâche à la cellule de collecte de suivi des recettes du secteur extractif. De plus, la Direction de la Comptabilité des Douanes a nommé Mr Balla Djada, Inspecteur des Douanes comme point focal de l'ITIE pour la collecte des informations douanières.

- **Recommandation 4 : Référence des pièces justificatives à mettre sur les canevas de déclaration ITIE**

Le HCN prend note de cette recommandation et sensibilisera davantage les compagnies et les démembrements de l'Etat à indiquer sur le canevas de déclaration ITIE les références des pièces justificatives. Le HCN confirme que toutes les pièces justificatives des déclarations de l'Etat sont disponibles auprès de la cellule de collecte de suivi et de collecte des recettes du secteur extractif auprès du Trésor Public.

- **Recommandation 5 : Attentif au contrat Glencore Energy UK**

Contrat 1 : bloc pétrolier MANGARA et BADILA

Il n'y a pas eu de recettes de l'Etat sur les cessions des parts de la SHT pour l'exercice 2012. La cession par la SHT à Glencore Energy d'une partie de ses parts sur les blocs pétroliers de MANGARA et BADILA ne figurent pas dans le rapport ITIE 2012 car elles ont été réalisées en 2013. (cf. annexe 8 : Clarification de la SHT sur les transactions de MANGARA et BADILA).

Contrat 2 : Acquisition des parts d'actions de Chevron dans le consortium pétrolier Esso-Petronas-Chevron devenu Esso-Petronas-SHT grâce à un financement de Glencore

Un communiqué officiel du Ministre en charge du Pétrole Tchadien explique :

« Après une décennie d'exploitation, le groupe Chevron, membre du Consortium, a notifié à la République du Tchad, comme l'exige la convention, son intention de se désengager du Projet Doba. Dans ce contexte et conformément aux objectifs de la politique pétrolière de la République du Tchad, l'Etat a décidé de reprendre les intérêts du groupe Chevron dans le Projet Doba. Ainsi, l'Etat devient membre du Consortium (véritable Etat producteur de pétrole). Cette opération permet d'augmenter ainsi de manière significative les revenus pétroliers de la République du Tchad et renforce ses capacités techniques dans le secteur pétrolier... »

Pour le financement, la République du Tchad, après avoir **sollicité le concours de plusieurs bailleurs de fonds et étudié les offres** de financement soumises par ces derniers, a retenu la société *GlencoreEnergy UK Ltd.* Cette opération, qui s'autofinance, rembourse l'emprunt sur une période de quatre années tout en dégageant dans le même temps des recettes supplémentaires pour l'Etat...La réalisation effective de l'opération a eu lieu le 13 juin 2014 à Houston, Texas. »⁹

- **Recommandations 6 : Taxe retenue à la source pour les sous-traitants et droits de douane à l'importation**

Les taxes retenues à la source pour les sous-traitants ont été déclarées par l'Etat dans les autres paiements pour le rapport ITIE 2012. Le HCN étudiera leur inclusion pour la réconciliation dans le périmètre du rapport ITIE 2013.

- **Recommandations 7 : Inclusion de nouvelles compagnies opérationnelles depuis 2013**

Toutes les compagnies opérationnelles en 2013 seront intégrées dans les périmètres du rapport ITIE 2013

- **Autres réactions du HCN sur les conclusions du Cabinet Fair Links**

Sur le taux de participation des compagnies, la HCN précise qu'il est de 100% car les 3 compagnies qui n'ont pas donné de déclaration, n'étaient plus opérationnelles en 2012 suite à des suspensions de permis venant du Gouvernement. (cf. annexe 9) De plus, du côté de l'Etat, la déclaration de recettes provenant de ces 3 compagnies à l'ITIE a été faite même si elles sont nulles (zéros). En effet, les permis des compagnies ont été résiliés faute de paiement de bonus de signature.

Tableau 2 : Dates de délivrance et de résiliations des permis de Oil Trek, Viking Exploration, et SimbaEnergy¹⁰

Nom de la compagnie	Date de délivrance permis	Date de résiliation permis
Oil Trek	juil- 2011	oct-2011
Viking Exploration	oct-2011	oct-2012
SIMBA ENEGY	oct-2012	oct-2013

⁹ Communiqué du Ministre en charge du Pétrole sur le rachat des parts de Chevron, <http://www.itie-tchad.org/communique-de-presse.php>

¹⁰ Rapport ITIE 2012, Fair Links

V- POINTS FORTS OU FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LE PROCESSUS ITIE

Les forces et les points à améliorer du processus ITIE Tchad sont présentés dans le tableau suivant :

FORCES	FAIBLESSES(Point à améliorer)
La conformité du Tchad aux règles d'ITIE	La situation financière du personnel de la Coordination nationale.
Forte implication des OSC et des Entreprises dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE	Amovibilité des représentants du Gouvernement au sein du HCN et nominations répétitives à la tête du Secrétariat Technique Permanent.
L'engagement du Gouvernement Tchadien est très fort si bien que la grande partie des activités et charges de l'ITIE sont financés sur fond propre du Gouvernement. Du point de vue politique, la transparence des revenus pétroliers est une priorité. Le Gouvernement est prêt à introduire les exigences de l'ITIE dans les législations pétrolières et minières. A titre d'exemple, le nouveau Décret Présidentiel régissant l'ITIE stipule la participation obligatoire de toutes les compagnies pétrolières et minières opérant au Tchad.	La situation juridique des experts et du personnel d'appui. Absence d'un manuel de procédure
Le contenu et la qualité du rapport ITIE sont assez exhaustifs car il intègre des informations contextuelles sur la contribution fiscale et économique, les aspects légaux, les données de production, les revenus pétroliers de transit et de raffinage	Mauvaise organisation du Secrétariat ne lui permet pas d'accomplir correctement sa mission.
Création des Comités régionaux dans les 23 régions du Tchad	Aucun des comités régionaux sur les vingt-trois (23) n'est opérationnel Instabilité des membres des comités Régionaux de l'administration publique. Manque cruel du matériel de travail
L'opérationnalisation de la cellule de suivi de recettes pétrolières permettra de faciliter les réconciliations ITIE et diminuera leurs coûts.	Les manuels de procédure financier, de passation de marché, et l'adéquation tableau bord opérationnel/financier seraient à adopter pour la mise en œuvre de l'ITIE Tchad. Généralement, les pays qui bénéficient du MDTF EITI, appliquent les procédures de la Banque

	<p>Mondiale et sont accompagnés par une cellule de gestion fiduciaire. Une telle structure serait à mettre en place au sein du Secrétariat ITIE Tchad pour permettre aux bailleurs de fonds d'injecter directement des financements au sein du secrétariat national.</p>
<p>le Comité de Pilotage vient d'être supprimé par le nouveau Décret régissant l'ITIE Tchad, cédant au Bureau du HCN</p>	<p>Le suivi des activités du Secrétariat National est fait par le Bureau du HCN qui est un organe du Haut Comité National. Dans la plupart des pays mettant en œuvre l'ITIE, ce type de suivi est délégué à un auditeur financier externe et pour la partie opérationnelle à un expert en ITIE. Le Groupe multipartite devrait s'appuyer sur les analyses et les recommandations d'auditeurs externes afin d'avoir une évaluation indépendante et une expertise confirmée.</p>
<p>Un Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières est déjà existant au Tchad.</p>	<p>Ce collège édite déjà des rapports sur l'affectation des revenus pétroliers issus des redevances sur la production et des impôts sur les bénéfices. L'utilisation de ces rapports dans le cadre de l'ITIE permettra au Tchad d'anticiper sur la publication de l'utilisation des revenus extractifs recommandés dans le standard ITIE 2013. Leur non utilisation dans le rapport ITIE 2012 représente une perte d'opportunité.</p>
<p>Intégration dans le périmètre du Rapport ITIE 2013 de l'Entreprise GLENCORE ainsi que les flux associés au remboursement du contrat de préfinancement</p>	

VI- COÛTS TOTAUX DE MISE EN ŒUVRE

Tableau de Financement

Tableau de Financement des activités du Plan d'Actions National en 2015

Rubriques	2015 Etat	2015 BAD	2015 UE	2015 USA	2015 BM	Total	Note
RESSOURCES							
Solde Initial	138 747 430					138 747 430	
Financement Etat							
Subvention de fonctionnement Etat 2014	350 000 000					350 000 000	
Ministère du Pétrole et l'Energie	39 912 015					39 912 015	
SHT	15 000 000					15 000 000	
Autres Financements							
Contributions Partenaires financiers	0	114 040 000	20 000 000	0	0	134 040 000	
Remboursements des frais	1 350 000					1 350 000	
Total	545 009 445	114 040 000	20 000 000	0	0	679 049 445	a
Total Dépenses la mise en œuvre	325 192 634	87 125 000	20 000 000	0	0	432 317 634	b
Dépenses de fonctionnement	307 920 719	24 500 000		0	0	332 420 719	c
Dépenses de Personnel	139 421 000	0	0	0	0	139 421 000	
Dépenses de Biens et matériels	27 750 935	0	0	0	0	27 750 935	
Dépenses de Services	62 034 639	0	0	0	0	62 034 639	
Dépenses d'Investissements	78 714 145	24 500 000	0	0	0	103 214 145	d
Dépenses d'activités	17 271 915	62 625 000	20 000 000	0	0	99 896 915	e
Axe I : Renforcement du rôle du Groupe Multi Partite dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance interne de l'ITIE Tchad (Exigence 1 et 7) ;	17 271 915					17 271 915	
Axe III : Production et publication des rapports ITIE ;	0	35 000 000				35 000 000	
Axe IV : Communication, vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE ;	0	27 625 000	20 000 000			47 625 000	
Axe V : Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes ;	0					0	
Axe VI : Consolidation et pérennisation du processus ITIE ;	0					0	
Axe VII : Mobilisation des ressources financières et techniques.							
219 816 811	26 915 000		0	0	0	246 731 811	f
Solde à la Banque au 31/12/2015	219 816 811	26 915 000	0	0	0	246 731 811	
Pourcentage dépenses de mise en œuvre par Bailleur	75,2%	20,2%	4,6%	0,0%	0,0%	100%	g

ITIE- Tchad

Compte de Résultat

Date de fin d'exercice: 31/12/2015

	2015
Produits	
Subvention 2014	350 000 000
Subvention 2015	0
Autres Versements (MPE, SHT,....)	56 262 015
Contribution Partenaires (BAD)	89 540 000
Prise en charge directe des partenaires (UE, USA, BM)	47 037 628
Total Produits	542 839 643
 Charges	
Fonctionnement	229 206 574
Personnel	139 421 000
Biens et matériels	27 750 935
Services	62 034 639
 Charges	
Activités	126 934 543
Axe I : Renforcement du rôle du Groupe Multi Partite dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance interne de l'ITIE Tchad (Exigence 1 et 7) ;	17 271 915
Axe II: Renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives au Tchad ;	0
Axe III : Production et publication des rapports ITIE ;	35 000 000
Axe IV: Communication, vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE ;	47 625 000
Axe V: Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes ;	27 037 628
Axe VI : Consolidation et pérennisation du processus ITIE ;	
Axe VII : Mobilisation des ressources financières et techniques.	
Total Fonctionnement et activités	356 141 117
Résultat Net	186 698 526

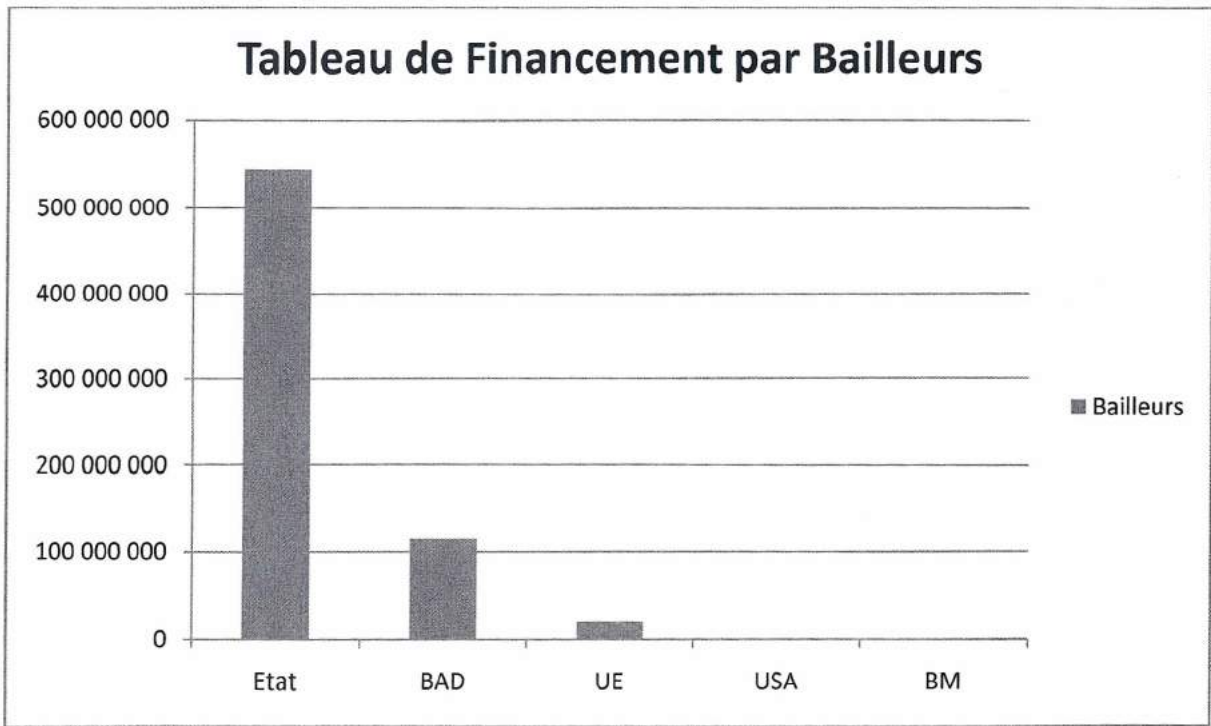
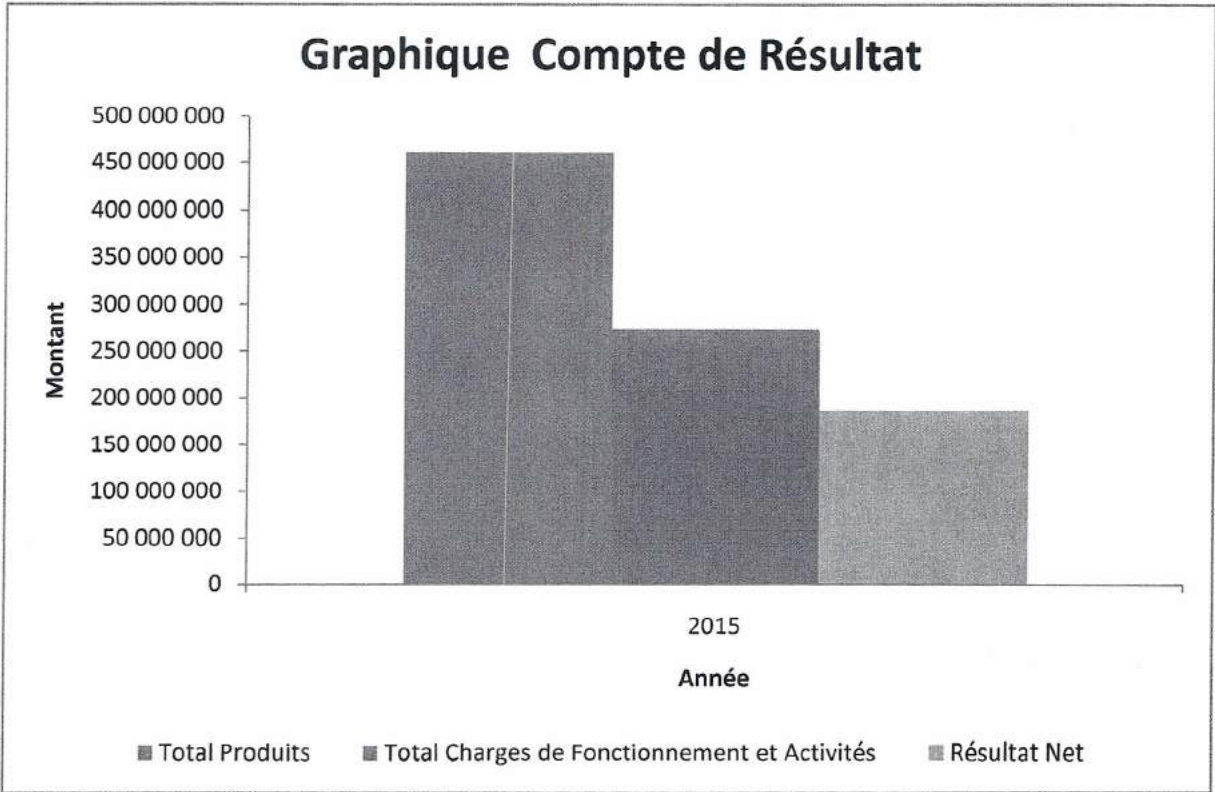


Tableau d'analyse budgétaire

Tableau comparatif Réalisation 2015 et Budget 2015

N° de compte	Compte	Réalisation exercice 2015	Budget exercice 2015	Ecart sur Budget en FCFA	% Taux de réalisation
1000	Personnel	139 421 000	137 440 000	-1 981 000	101%
2000	Biens	27 750 935	29 303 800	1 552 865	95%
3000	Services	62 034 639	95 500 000	33 465 361	65%
4000	Investissement	78 714 145	275 732 621	197 018 476	29%
5000	Activités	126934543	1 605 000 000	1 478065457	8%
6000	Investissement Partenaire	24 500 000	0		#DIV/0!
Total		459 355262	2 142 976 421	1 708121159	21%

Les changements de coordonnateurs et la crise de trésorerie qu'a connue la Coordination de janvier à septembre 2015 expliquent le niveau très faible de réalisation des activités.

VII- COMMENTAIRES SUPPLEMENTAIRES

L'engagement du Gouvernement pour mettre en œuvre l'ITIE se traduit par le financement des activités du Secrétariat National ITIE, sur le budget de l'Etat et par la prise d'un décret sur la participation obligatoire des entreprises extractives à la mise en œuvre de l'ITIE. En plus, le Ministre en charge du Pétrole et de l'Energie préside le Groupe multipartite.

Il est noté une amélioration sur la qualité des informations contenues dans les rapports ITIE notamment la contribution fiscale, la contribution économique, le résumé des lois.

Sur le plan des impacts de l'ITIE, l'opérationnalisation de la cellule de collecte des informations sur les recettes pétrolières permet à la fois à l'Etat de maîtriser les données des recettes issus de ce secteur stratégique et en même de temps de faciliter les études de cadrages ITIE. Le temps consacré aux réconciliations ITIE sera également plus court.

Enfin, le groupe multipartite actuel a achevé son mandat et conformément à l'axe 1 du plan de travail qui vise à réduire les charges structures, le Président de la République a pris un décret régissant l'ITIE Tchad en date du 14 Août 2014

Durant la période allant de décembre 2014 à décembre 2015, le Secrétariat a connu deux coordonnateurs

Par ailleurs sur le plan financier l'insuffisance de financement dédié aux activités a compromis la réalisation de ces dernières.

VIII- RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2015

L'an 2016, le 30 Juin s'est tenue au Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE, une réunion du Haut Comité National regroupant les membres des différents collèges du groupe multipartite.

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour :

- le rapport annuel d'activités 2016

Abordant le 1^{er} point inscrit à l'ordre du jour, le président de la séance a rappelé la note technique N° 5 du Secrétariat relatif à l'élaboration du rapport annuel d'avancement des activités avant de céder à la présentation du rapport faite par le Chargé de Communication.

Après la présentation, le Groupe multipartite s'est penché sur les questions d'avancement de mise en œuvre de l'ITIE au Tchad. Des échanges ont eu lieu sur les forces, les faiblesses et les points à améliorer et les réponses aux recommandations.

Après avoir intégré les points de vue des participants, le présent rapport a été approuvé par le Haut Comité National ITIE.

Fait à N'Djaména , le 30 Juin 2016

le 2^e Vice Président du HCN



YOLLA ZONGRE

Annexe -

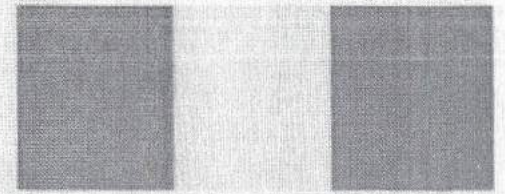
- liste de Présence*
- liste des membres du HCN*

HAUT COMITE NATIONAL ITIE-TCHAD

	NOM ET PRENOM	LIEU DE TRAVAIL	FONCTION DANS L'ITIE	TELEPHONE	MAIL
1	DJERASSEM LE BEMADJIEL	MPE	PRESIDENT	62 37 83 33	dbemadjieldrill-watt.com
2	ADOUM MAHAMAT ADOUM	SG MPE	MEMBRE		adoumah@gmail.com
3	BOUKAR MICHEL	MMG	MEMEBRE		
4	ABEE RAYMOND MADJIRO	PWYP	1 ^{er} VICE PRESIDENT	66 29 15 52	madjiror@yahoo.fr
5	YOLLA AGUENAME ZONGRE	ESSO-Tchad	2 ^{ème} VICE PRESIDENT	98 98 61 60	yazongr@icloud.com
6	BENDOUNGA PATRICE	GRAMPTC	1 ^{er} RAPPORTEUR	99 26 80 77 / 66 29 39 32	bendounga75paix@gmail.com
7	BLADE MAURICE	FINANCES	2 ^{ème} RAPPORTEUR	66 29 93 71	blade@yahoo.fr
8	ATTEIB ABDELSALAM	PRESIDENCE	MEMBRE HCN	66 29 19 33	atteib_am@yahoo.fr
9	BRAHIM DJAMOUS	PRIMATURE (Conseiller pétrole)	MEMBRE HCN	66 30 61 99 / 99 48 49 89	djamousi@yahoo.fr
10	ABBAS MAHAMAT TAHIR	UJT	MEMBRE HCN	66 28 86 58	lamyfortain1@gmail.com
11	BANATA TCHALE	COUR DE COMPTE	MEMBRE HCN	66 45 28 38	banat.tchale@gmail.com
12	ALI DJADDA KAMPARD	SOTEC	HCN	66 24 35 48	ali@sotec-tchad.com
13	BALDAL OYAMTA	LTDH	MEMBRE DU HCN	66 29 39 56	vbaldal@yahoo.fr
14	BASSOU RAKIS SINGA	UST	MEMBRE HCN	66 29 17 96 / 99 84 94 71	bassourakis@yahoo.fr
15	BIROUE WASSI KAIBAINA	ASSEMBLÉE NATIONALE	MEMBRE DU BUREAU	62 55 27 12	biroue.wassi@yahoo.fr
16	MOHAMED SIDDICK	UNITED HYDROCARBON	MEMBRE HCN	66 27 90 03	msiddick@unitedhydrocarbon.com
17	AM-ABOUA AHMAT CHACRA	CCIAMA	CONSEILLERE/HCN	66 27 13 34 / 99 25 16 09	amaboua26@yahoo.fr
18	LAODOMAYE DJEDOUBOUYOMGOTO	CNPCIC	MEMBRE HCN	66 29 22 69<	ladomaye.amigo@cnpcic.com
19	MAHAMAT BOURDJO	SHT	CONSEILLER/ ITE	66 25 08 55	m.bourdjo@yahoo.fr
20	MBAIGUEDEM MBAIRO	Ministère Plan Coop Int	MEMBRE HCN	66 27 36 73	mbaiguedem@yahoo.fr
21	MEKOMBE THERESE	CELIAF	MEMBRE HCN	66 29 16 95	calebasse_45@yahoo.fr
22	MHT ABDOULAYE ISSA	Ministère de COMMUNICATION	MEMBRE HCN	66 81 12 17/	mai_toufa@yahoo.fr / k_toufa@hotmail.com
23	SENOUSSI HASSANA ABDOULAYE	CCSRP	MEMBRE HCN	66 77 78 78	senoussih2003@yahoo.fr
24	NDOUKOLNGONE NATY RACHELLE	CPPN	MEMBRE HCN	66 32 21 59	cppnplaidoyernational@gmail.com
25	NGARYEDOUM ELIE	CESC	MEMBRE HCN	66 29 67 79	benam.elie@yahoo.fr



ITIE Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives au Tchad



SESSION DU HCN-ITIE TCHAD DU 30 JUIN 2016

Liste de présence de la journée du jeudi 30 juin 2016

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION DANS L'ITIE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
01	BLADEUR Pierre	2 ^e rapporteur	6629 93 71		
02	Mme Makoumbé Phélice	Membre HCN	66291 8 35	colobasse_45@yahoo.fr	
03	MAHARAF ABDOU LAGNE ISSA	membre HCN	668 1 12 17	K_toufa@hotmail.com	
04	Nsouko Pupone N. hachol	membre HCN	66 33 21 59	matybeloum@gmail.com	
05	BASSOU RAKIS S.	HCM	66 29 17 96	bassourakis@yahoo.fr	
06	Ladonaye Djedmbonygots	HCN	66 29 22 63	ladonaye.amigo@compac.com	
07	Mme AMABOUA AHMAT	Conseillère BHCM	66.27.13.34	amaboua26@yahoo.fr	
08	Mahamat Bouedjo	Conseiller HCN	66 25 55 08		
09	Baldel Oyamtor	Membre	66 29 39 56	obaldel@yahoo.fr	
10	Abbas Mahamoud	membre HCN-ITIE	66 28 86 58	lamyfortain1@gmail.com	



ITIE Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives au Tchad



SESSION DU HCN-ITIE TCHAD DU 30 JUIN 2016

Liste de présence de la journée du jeudi 30 juin 2016

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION DANS L'ITIE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
11	M ^{me} Banata Tchale SOW	SG-Corres des copies Membre	66 45 28 38	banata.tchale@gmail.com	
12	Ali Djouda KOMPOND	MEM	66 24 35 48	ali@sofec-tchad.com	
13	Yolla Aquenade ZONGUE	2 ^{de} Vice President	66 29 61 06	yazongue@hotmail.com	
14	Abstein WAO	Coordo Adjoint	66 29 42 95	absteinwao@yahoo.fr	
15	Aboulaye Aboulaye	STP	66 93 97 28	aboulaye@gmail.com	
16	Abraham Guidimbi	STP	66 29 23 79	abguidimbi@live.fr	
17					
18					
19					
20					



ITIE Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives au Tchad



SESSION DU HCN-ITIE TCHAD DU 30 JUIN 2016

Liste de présence de la journée du jeudi 30 juin 2016

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION DANS L'ITIE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					